

### ■ Une évolution positive des indicateurs du recouvrement

Au mois de juin, les indicateurs du recouvrement affichent comme le mois dernier une évolution positive. En effet, les demandes de délais se stabilisent pour les TPE (1 à 9 salariés) alors que l'amélioration des taux d'impayés prend de l'ampleur. Le taux d'impayés des entreprises de moins de 10 salariés est ainsi en baisse de 0,43 point sur un an.

Cette diminution intervient deux mois après la deuxième échéance trimestrielle de l'année. Elle s'explique par une diminution des impayés suite à non-déclaration, mais également par un repli des débits réels. Parallèlement, le taux de ponctualité des paiements est en progression de 0,99 point, confirmant ainsi la tendance observée sur les premiers mois de l'année. En juin, pour les petites entreprises, les demandes de délais sont en très légère hausse sur un an glissant (+ 0,7 %). La comparaison sur les trois derniers mois connus par rapport aux trois mêmes mois de l'année dernière fait ressortir également une très légère hausse (+ 0,8 %). L'ensemble de ces indicateurs semble présager d'un second trimestre plus favorable que le premier pour les TPE.

Dans le même temps, les entreprises de plus de 9 salariés affichent un taux d'impayés en baisse sur un an (- 0,13 point). Cette baisse s'explique par la diminution des impayés, aussi bien pour les très grandes entreprises (2 000 salariés et plus), que pour les PME (10 à 249 salariés). Le résultat pour les grandes entreprises (250 à 1 999 salariés) stagne. Par ailleurs, le taux de ponctualité de paiement des PME est également en légère progression de 0,16 point. Sur l'ensemble des entreprises de plus de 9 salariés, les demandes de délais sont en diminution sur un an glissant (- 6,0 %). Cette amélioration de la situation est moins marquée à court terme (- 3,8 % sur trois mois) mais la tendance reste à la baisse.

### Chiffre clé

**+ 0,9 %**

c'est la hausse du niveau des salariés de la zone d'emploi la plus dynamique d'Ile-de-France en 2014 : Marne-la-Vallée.



1 4 7 2  
8

### Indicateurs internes à la gestion de l'organisme

#### Évolution annuelle à fin juin 2015

##### Entreprises - 10 salariés

Taux de couverture immédiat	+ 0,99 pt
Taux des restes à recouvrer	- 0,43 pt
Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants)	+ 0,7 %

##### Entreprises + 9 salariés

Taux de couverture immédiat *	+ 0,16 pt
Taux des restes à recouvrer	- 0,13 pt
Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants)	- 6,0 %

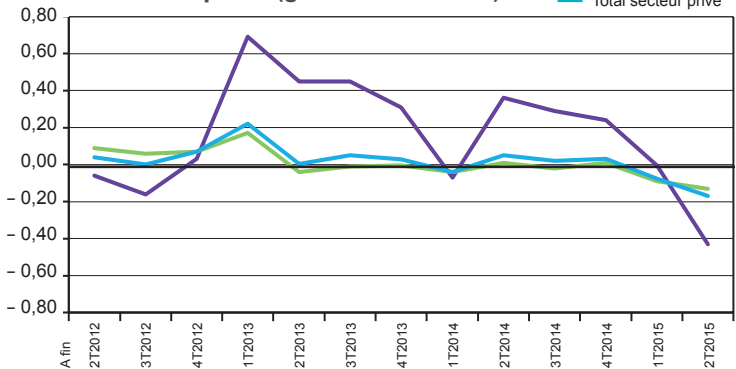
\* hors entreprises de plus de 250 salariés

Taux de couverture immédiat : propension des cotisants à régler spontanément leurs cotisations.

Taux des restes à recouvrer : montant des cotisations non soldées par rapport aux cotisations déclarées par les entreprises.

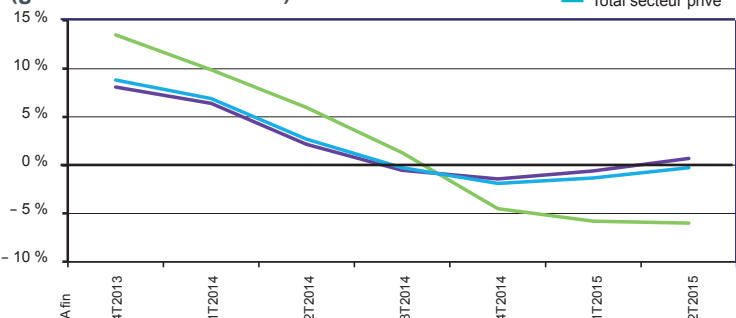
#### Évolution des taux des restes

##### à recouvrer en point (glissement annuel)



#### Évolution des demandes de délais(\*)

##### (glissement sur 12 mois)



(\*) Suite à recalcul, les données ont été légèrement modifiées.

## ■ Un premier trimestre encourageant

Au 1<sup>er</sup> trimestre, l'emploi salarié privé en Ile-de-France rebondit avec une hausse trimestrielle de 0,2 %. Près de 10 700 emplois ont été créés durant ces trois mois. Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 17 500 salariés (+ 0,4 %). Cette hausse s'explique en grande partie par la hausse de l'emploi sur ce 1<sup>er</sup> trimestre. L'emploi francilien signe donc un trimestre de croissance, qui laisse présager, compte tenu de l'amélioration de la conjoncture économique, une reprise de l'activité dans la région, après trois trimestres de croissance atone. L'Ile-de-France n'est plus qu'à 12 700 emplois de son niveau d'avant crise. Ce trimestre, l'emploi francilien progresse plus rapidement que l'emploi national, qui marque une timide hausse (+ 0,1 %).

La masse salariale progresse de 1,8 % sur un an cumulé (+ 2,3 % pour le 1<sup>er</sup> trimestre), soit une progression légèrement plus rapide que celle observée au plan national (+ 1,4 %). La masse salariale rebondit après plusieurs trimestres de faible augmentation. La croissance du SMPT (salaire moyen par tête) repart également, avec une hausse de 2,0 % sur le trimestre ; elle redevient légèrement supérieure à celle observée au niveau national (+ 1,7 %). Le SMPT francilien s'établit à 3 215 euros.

## ■ Stabilisation des CDI

À fin mai, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en hausse de 2,1 % sur un an glissant, sous l'influence principalement des CDD de moins d'un mois. Cette hausse s'avère plus atténuée sur les trois derniers mois (+ 1,6 %).

Le nombre de DPAE en CDI se stabilise sur un an glissant. Sur les trois derniers mois connus, les DPAE en CDI sont même en amélioration (+ 1,8 %). Les CDD de plus d'un mois maintiennent une légère hausse sur un an glissant (+ 0,6 %). Cependant, sur trois mois, la tendance reste à la baisse (- 0,5 %).

Les CDD de moins d'un mois se tassent légèrement par rapport au mois dernier, avec une hausse ramenée à 2,8 %. Sur trois mois, ils augmentent de 1,8 %.

## Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

### Évolution annuelle à fin mai 2015

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants)	+ 2,1 %
Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants)	+ 1,6 %
Nombre de CDI (sur 12 mois glissants)	+ 0,0 %
Poids des CDI dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	14,6 %
Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 0,6 %
Poids des CDD de plus d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	12,0 %
Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 2,8 %
Poids des CDD de moins d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	73,4 %
Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants)	1 032 152

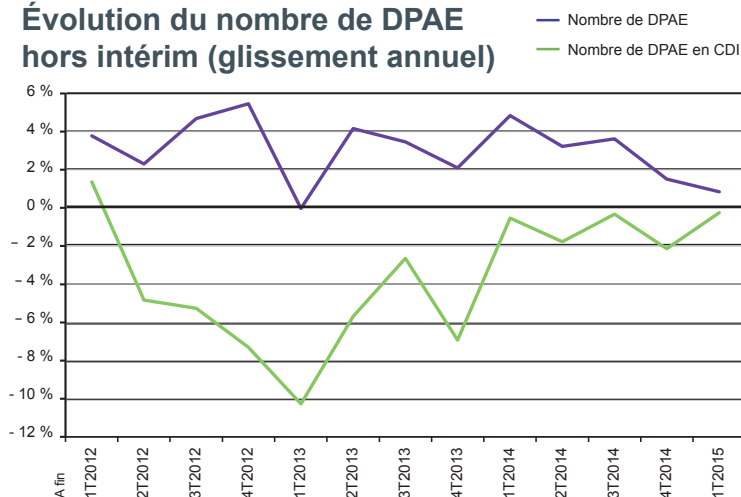
### Évolution annuelle à fin mars 2015

Effectifs salariés	+ 0,4 %
Salaire Moyen Par Tête	+ 2,0 %
Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées)	4 536 841

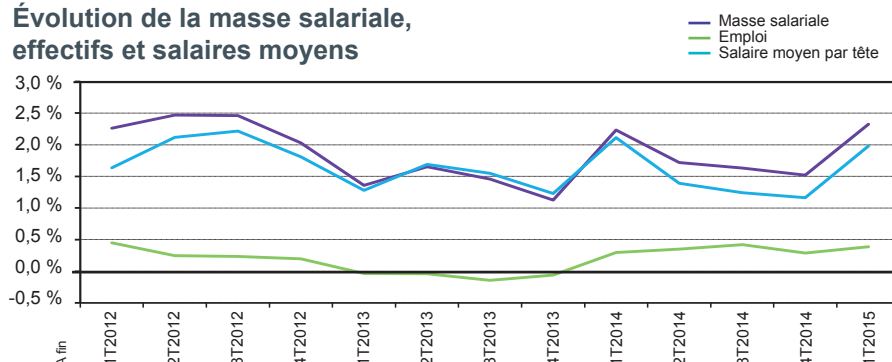
### Évolution annuelle du 1<sup>er</sup> trimestre 2015

Assiette salariale	+ 2,3 %
--------------------	---------

### Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



### Évolution de la masse salariale, effectifs et salaires moyens



#### L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. En 2014, elle a collecté 103 milliards d'euros de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.